



## REVUE DE PRESSE DU 12/01/2017

- 1- La Banque mondiale (BM) a revu à la hausse les prévisions de croissance de l'Algérie pour 2015 et 2016, mais en anticipant un ralentissement de la progression du PIB pour 2017 en raison de la baisse des cours de pétrole. Dans son rapport semestriel sur les perspectives économiques mondiales publié mardi à Washington, la BM a relevé d'un (1) point le taux de croissance de l'économie algérienne en 2015 à 3,9% contre 2,9% projeté en juin dernier.
  
- 2- La dette externe de l'Algérie s'établissait à 27 milliards de dinars au 31 décembre 2014, soit 307,48 millions dollars, en baisse de 2,3 milliards (mds) DA par rapport à 2013, a indiqué mardi à Alger, le directeur général du Trésor, Fayçal Tadinit. Cette diminution de la dette externe de l'Algérie s'explique par le remboursement "des différentes tombées d'échéance", a expliqué M. Tadinit lors de son audition par la Commission du budget et des finances à l'Assemblée populaire nationale (APN).
  
- 3- La facture d'importation des produits pharmaceutiques a augmenté de plus de 5% au cours des onze (11) premiers mois de 2016 par rapport à la même période de l'année 2015 en dépit de la baisse des quantités importées, a appris l'APS auprès des Douanes. Ainsi, la valeur des importations de ces produits a grimpé à 1,84 milliard de dollars (md usd) entre début janvier et fin novembre 2016, contre 1,74 md usd à la même période de 2015, soit une augmentation de 5,54%, précise le Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (CNIS).
  
- 4- Les opérations de contrôle menées par les services du ministère du Commerce depuis ces derniers mois n'ont pas révélé l'existence de stocks de marchandises dissimulés à des fins spéculatives, a indiqué un responsable de ce ministère, réfutant une hausse générale des prix de produits alimentaires. "Parler de hausse générale des prix est un constat biaisé. La hausse n'a pas touché tous les prix", a déclaré à l'APS le directeur général du contrôle économique et de la répression des fraudes auprès de ce ministère, Abderrahmane Benhazil.



- 5- La vice-présidente de la chambre algéro-allemande de commerce, Amelia Zinke, a souligné, mercredi à Souk Ahras, "l'amélioration notable" du climat des affaires en Algérie, à la faveur de la sécurité et de la stabilité sociale. Intervenant lors d'une journée d'étude sur les opportunités d'investissement dans la wilaya de Souk Ahras, tenue à la chambre de commerce et d'industrie (CCI-Medjerda) en présence du chef de l'exécutif local et de nombreux investisseurs, la vice-présidente de la chambre algéro-allemande de commerce a affirmé que l'emplacement stratégique de l'Algérie permettait "un décollage global" de l'investissement dans tous les domaines, au regard "du climat de sécurité et de stabilité qui y prévaut".
  
- 6- Le Directeur général des domaines de l'Etat, Djamel Khaznadji a reconnu mercredi à Alger, la faiblesse du recouvrement des recettes des domaines de l'Etat et, partant, une faible contribution au budget de l'Etat. Selon les chiffres présentés par M.Khaznadji lors de son audition par la Commission du budget et des finances de l'Assemblée populaire nationale (APN) sur le projet de loi portant règlement budgétaire de l'année 2014, le montant recouvré par la Direction des domaines était de 32 milliards de dinars en 2016.
  
- 7- Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal a reçu mercredi le ministre d'Etat, ministre de la Sécurité et de la Protection civile de la République de Guinée, Abdoul Kabèlè Camara, accompagné d'une importante délégation ministérielle, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre. A cette occasion, il a été procédé à une évaluation de la coopération bilatérale, a précisé la même source ajoutant que les deux parties ont convenu de la "nécessité de la hausser au niveau qui lui sied, compte tenu des relations historiques qui existent entre les deux pays".
  
- 8- Le carnaval "Ayred", reproduit par les jeunes de Beni Snouss, région située sur les hauteurs sud de la wilaya de Tlemcen, pour célébrer Yennayer le 12 janvier de chaque année, est une occasion pour immortaliser des traditions et coutumes ancestrales du patrimoine national. La célébration de cette fête remonte à 950 années avant le calendrier chrétien et symbolise la victoire du roi Chachnaq sur l'armée du Pharaon Ramsès, selon des récits historiques auxquels se réfère le chercheur Mohamed Sahridj dans son ouvrage "Verveine fanée".



A lire :

## **La dette externe de l'Algérie s'élevait à 307,48 millions de dollars en 2014**

La dette externe de l'Algérie s'établissait à 27 milliards de dinars au 31 décembre 2014, soit 307,48 millions dollars, en baisse de 2,3 milliards (mds) DA par rapport à 2013, a indiqué mardi à Alger, le directeur général du Trésor, Fayçal Tadinit.

Cette diminution de la dette externe de l'Algérie s'explique par le remboursement "des différentes tombées d'échéance", a expliqué M. Tadinit lors de son audition par la Commission du budget et des finances à l'Assemblée populaire nationale (APN).

Le même responsable a fait savoir que la contribution de la dette publique dans le financement du déficit du Trésor en 2014 était "marginale".

En effet, poursuit-il, l'encours de la dette publique interne à fin décembre 2014 s'établissait à 1.266 mds DA, en légère hausse par rapport à son niveau de 2013 qui était de 1.201 mds DA, soit des souscriptions nettes de l'ordre de 65 mds DA.

La dette publique interne se composait de 775,5 mds DA en dette de marché et de 463,5 mds DA en dette d'assainissement.

M. Tadinit a souligné que la variation positive de l'encours de la dette interne était tirée par l'augmentation du niveau des mobilisations sur le marché primaire des valeurs d'Etat pour un montant de 184,5 mds DA.

S'agissant du déficit global du Trésor à fin 2014, il s'élevait à 3.186 milliards DA.

Le DG du Trésor a observé dans ce sens "un creusement nettement perceptible (-44%) comparativement à 2013", ajoutant que cela s'explique en partie, par la progression du niveau des dépenses budgétaires décaissées en 2014.

A cet effet, il a signalé que les dépenses budgétaires (fonctionnement et équipement) en 2014 ont augmenté de 11% comparativement à leur niveau de 2013.

A ce titre, la situation des opérations du Trésor fait ressortir à fin 2014, un total des recettes budgétaires encaissées de 3.927,74 mds DA, sans une évolution significative par rapport à l'an précédent.

En outre, une légère modification a touché la structure des recettes budgétaires, par rapport à 2013 en raison du recul des recettes issues de la fiscalité pétrolière budgétisées, qui ont totalisé un montant de 1.577,7 mds DA (une diminution de 38,2 mds DA par rapport à 2013), du relèvement du niveau des recettes hors hydrocarbures (70 mds DA) et du non encaissement des dividendes de Sonatrach estimés à 120 mds DA par la loi de finance 2014.

Concernant les dépenses budgétaires, elles ont enregistré "une progression significative", passant à 6.995,77 mds DA, contre 6.024,13 mds DA en 2013, soit une croissance de 16%.



Les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 362,79 mds DA tandis que les dépenses d'équipement ont augmenté de 608,85 mds DA .

Quand au financement du déficit à fin 2014, il a été assuré par un prélèvement sur les ressources du Fonds de régulation des recettes (FRR) à concurrence de 2.965,67 mds DA.

Evoquant la situation de ce Fonds, M.Tadinit a indiqué qu'il compte à fin décembre 2014 un solde de 4.408,47 mds DA.

En réponse aux questions des députés à propos des dividendes que l'Etat pourrait prélever de Sonatrach, M. Tadinit a souligné que "l'Etat a décidé de laisser à Sonatrach ses ressources pour mener son plan de développement", ajoutant qu'il s'agit d'une "attitude responsable d'un Etat actionnaire".

Pour les dividendes que peut tirer l'Etat de la Banque d'Algérie, il a indiqué qu'il a été prélevé de cette banque un montant de 500 milliards de DA depuis 2015.

Le même responsable a, d'autre part, écarté la possibilité de tirer des dividendes des entreprises dont "l'équilibre est encore précaire".

Evoquant le marché informel et les ressources non bancarisées, il a mis l'accent sur la nécessité d'engager "des actions structurelles pour développer le marché financier et de trouver des ressources alternatives".

**-FIN-**